

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) Formation en présentiel (option A)

Validé par la CFVU du 02/05/2017 et du 02/072019

ORGANISATION

Deux sessions par an
Test de positionnement et entretien : octobre
2020
Inscription administrative : octobre 2020
Début des cours : octobre ou novembre
2020
Fin des cours : juin 2021
Nombre de participants : 25 par groupe
Cours en journée ou soirée (17H-20H)

LIEUX DE FORMATION

Parc Technologique Universitaire (PTU Nord)
Campus universitaire du Tampon

COÛT DE LA FORMATION

Frais de dossier non remboursables : 20€
Payables par carte bancaire ou chèque à
l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université
de La Réunion

Droits nationaux : 170 € (tarif indicatif)
Le montant est fixé chaque année par arrêté
ministériel au cours du mois de juillet.

Frais de formation, hors dispositif Région Réunion

- individuel payant : 250 € par module soit
1000 € pour les 4 modules
- convention employeur : 455 € par module
soit 1820 € pour les 4 modules
- demandeur d'emploi : 195 € pour un
module

Frais de formation, dans le cadre du dispositif Région Réunion (sous réserve)

Formation financée par la Région.
Rémunération possible par l'ASP et la
Région pour les personnes inscrites à
Pôle Emploi et remplissant les conditions
d'assiduité.

Voir conditions au dos de la fiche.

Les démarches pour une prise en
charge de la formation doivent être
commencées immédiatement, *a minima*
3 mois avant la date de démarrage,
pour disposer du financement au
moment de leur inscription.

Conditions Générales de Vente disponibles
en ligne sur le site internet www.sufp.re



Objectifs et durée

Le DAEU est diplôme national de niveau 4 qui confère les mêmes droits que
le baccalauréat. Il permet de :

- reprendre des études supérieures dans une université, école ou organisme
de formation
- passer des concours de la fonction publique pour lesquels le baccalauréat
est requis,
- postuler à des fonctions ou évoluer professionnellement sans être bloqué
par l'absence du bac.

La formation se déroule sur 240 heures réparties en 4 modules

Publics concernés et conditions d'accès

(cf. Arrêté ministériel du 3 août 1994)

Peuvent s'inscrire en vue de l'obtention de ce diplôme, les candidats ayant interrompu
leurs études initiales depuis deux ans au moins et satisfaisant à l'une des conditions
suivantes :

- avoir 24 ans ans *a minima* au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme,
- ou à défaut vingt ans et justifier à cette même date de deux années d'activité
professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la
Sécurité Sociale.

Sont assimilés à une activité professionnelle donnant lieu à cotisation à la Sécurité
Sociale de plein droit pour la durée correspondante :

- le service national
- toute période consacrée à l'éducation d'un enfant
- l'inscription à Pôle Emploi
- la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la
recherche d'un emploi ou d'une qualification,
- l'exercice d'une activité sportive de haut niveau.

Les candidats sont soumis à un test de positionnement en français et en anglais
Ils passent ensuite un entretien pour les accompagner dans le cadre de leur projet
personnel.

Parcours

Le DAEU A (option A : enseignements en présentiel) est proposé en 8 parcours.

Le choix du parcours s'effectue lors de la candidature.

1. Parcours classique (littéraire, économique et juridique)
2. Parcours Métiers du Social
3. Parcours Métiers de l'Environnement et du Développement Durable
4. Parcours Métiers de l'Agriculture
5. Parcours Métiers des arts et du spectacle
6. Parcours Métiers de la petite enfance
7. Parcours Métiers du numérique
8. Parcours Langues, Langues et Interculturalité

Programme et déroulé de la formation

La formation est organisée en 4 modules validés par des unités capitalisables.

Le candidat dispose d'un délai de 4 ans, à partir de l'inscription, pour valider les 4 modules et obtenir son DAEU.

Le candidat s'inscrit à 2 modules obligatoires et 2 modules optionnels rattachés à un parcours.

Il est donc inscrit aux 2 modules ci-dessous :

MODULES OBLIGATOIRES	Nombre d'heures
Français	60
Anglais	60

Il devra ensuite choisir parmi 2 modules, dans la liste ci-dessous :

LISTE DES MODULES OPTIONNELS (2 A CHOIX)	Nombre d'heures
Parcours classique : Histoire contemporaine	60
Parcours classique : Géographie	60
Parcours classique : Mathématiques	60
Parcours classique : Informatique	60
Parcours classique : Droit public (option non proposée pour la formation sud)	60
Parcours Métiers du Social : Institutions et connaissance de l'action sociale	60
Parcours Métiers du Social : Communications et pratiques professionnelles	60
Parcours Métiers de l'Environnement et du Développement Durable : Gestion de l'entreprise et Environnement	60
Parcours Métiers de l'Environnement et du Développement Durable : Sciences et Techniques des aménagements de l'espace	60
Parcours Métiers de l'Agriculture : Pilotage et gestion de l'entreprise agricole	60
Parcours Métiers de l'Agriculture : Techniques de production	60
Parcours Métiers des arts et du spectacle : Histoire de l'art	60
Parcours Métiers des arts et du spectacle : Connaissance des métiers du spectacle	60
Parcours Métiers de la petite enfance : Connaissance de la structure de la petite enfance et des publics	60
Parcours Métiers de la petite enfance : Communication et pratiques professionnelles	60
Parcours Métiers du numérique : Usages du numérique	60
Parcours Métiers du numérique : Environnements connectés	60
Parcours Langues, Langages et interculturalité : Sociétés plurielles de l'océan Indien	60
Parcours Langues, Langages et interculturalité : L'Autre : entre singularité et altérité	60

* Conditions de prise en charge du coût de la formation par la Région Réunion (sous réserve) :

- Etre inscrit à Pôle Emploi : attestation du Pôle emploi obligatoire
- Les frais de formation sont pris en charge sur l'année universitaire 2020-2021 uniquement
- Les frais de dossiers et les droits nationaux sont à la charge du stagiaire
- L'assiduité est obligatoire

En cas d'absence égale ou supérieure à la moitié de la formation la rémunération sera suspendue et des pénalités seront appliquées.

Renseignements : 02 62 48 33 70 - site internet : www.sufp.re

marie-nathalie.amadi@univ-reunion.fr (PTU - Moufia)

judith.sylvestre@univ-reunion.fr (Campus du Tampon)

Miser sur la formation continue à l'Université de La Réunion,
c'est bénéficier de formations de qualité, résolument professionnalisantes.